

Remarques sur le projet de plateforme logistique à Beaugency

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur

Je vous adresse ci-après mes interrogations liées au projet de réalisation d'une plateforme logistique à Beaugency.

1) Communication de Monsieur le Maire

- Le dernier bulletin municipal dans l'article « L'entreprise REXEL a choisi Beaugency » présente ce projet de réalisation d'une plateforme logistique comme d'ores et déjà décidé et acquis !
 - Or, aucune réunion publique à ce sujet n'a été proposée aux Balgenciens !
 - Cette absence d'information est-elle légale au regard d'un projet de cette ampleur ?
 - D'autre part, la décision ne peut avoir été actée avant les résultats de la présente enquête publique...?
 - Celle-ci n'est pas annoncée dans le bulletin municipal, document distribué à tous les balgenciens et donc efficace pour communiquer au plus grand nombre !
 - S'il y a eu une enquête publique, cela signifie que la décision n'est pas prise !
- Comment peut-on nommer cette **méthode de désinformation** ?
 - A qui profite-t-elle ?
 - N'a-t-elle pas découragé certains balgenciens de réagir à ce projet ?

2) Décisions législatives

- Il semblerait que Monsieur le Maire n'a pas connaissance de la nouvelle **Loi Climat et résilience de 2021** !
- Cette loi fixe des objectifs très précis sur la consommation de terres agricoles.
- Or nous sommes au second semestre de l'année 2023.
- Comment la municipalité peut-elle envisager d'accorder un **Permis de Construire** dans cette période préliminaire à l'adoption de cette législation ?
- Cette démarche n'est-elle pas pour le moins **abusive** ?

3) Bétonnisation de terres agricoles

Couvrir des surfaces de cette importance qui sont potentiellement des surfaces agricoles condamne irrévocablement la possibilité de développer une agriculture de proximité, démarche qui nous est apparue indispensable pendant la pandémie...

- La municipalité peut-elle générer des terres agricoles complémentaires ? Lesquelles ?
- Le porteur de projet peut-il générer des terres agricoles ?

- Est-il raisonnable de rajouter des surfaces importantes de **béton** dans une ville qui a montré sa **grande vulnérabilité** lors d'orages violents ces dernières années et derniers mois ? Pour mémoire, un nombre important de maisons balgentiennes ont eu leurs caves ou leur rez-de-chaussée inondés en 2016 puis en juin 2022.
- La surface de béton supplémentaire prévue dans ce projet ne fera qu'**aggraver** de façon drastique cette **situation déjà très préoccupante**.
- La municipalité, Monsieur le Maire ont-ils prévu des mesures qui puissent résoudre cette question ?
- Le porteur de projet a-t-il prévu des mesures pour palier à ce problème ?
- A qui incombera les frais de cette mise en œuvre ?

4) Augmentation importante de camions

- Il n'y a pas d'entrée d'autoroute à Beaugency, et donc pas d'alternative à l'augmentation très importante de camions liée à ce projet !
- La ville est traversée par une nationale déjà extrêmement encombrée à certaines heures de la journée par des voitures, des cars et des camions de plus en plus nombreux, situation déjà fort impactante pour tous les balgentiens (enfants, adolescents et adultes)
- L'accroissement très important du nombre des camions qui circuleront jour et nuit si ce projet voyait le jour, provoquera des nuisances et des dangers sans précédents !
 - **L'impossibilité de traverser** cette nationale pour les piétons et les cyclistes
 - Des **nuisances sonores graves** pour les riverains et les habitants dans le périmètre touché par le passage des camions.
 - Une **augmentation importante de CO2** dans l'atmosphère
- Quelles sont les **mesures de sécurité** prévues pour permettre la traversée de la nationale aux piétons et cyclistes ?
- Quelles sont les **mesures prévues** par la municipalité pour palier à ces **pollutions** ?
- **Quelles** sont les mesures projetées par le porteur de projet pour palier à ces **pollutions** ?

5) Sécurité, Qualité de vie, mobilités « dures » ou douces ?

- J'habite dans le quartier des Marais et pour des raisons, entre autres éthiques, je n'ai pas de voiture, je ne me déplace qu'à pieds, en vélo et en train pour les grandes distances.

Actuellement, quand je vais en centre-ville à pieds ou à vélo, il m'arrive à certaines heures d'attendre 5 mn pour réussir à traverser la nationale, les camions étant les véhicules qui roulent le plus vite et ne s'arrêtent jamais aux passages piétons.

- Des collégiens, lycéens et travailleurs habitants de Beaugency ou dans les communes limitrophes (comme Messas), circulant à vélo, empruntent quotidiennement la nationale ou la traversent.

Le projet de plateforme prévu ne ferait qu'**aggraver** de façon **catastrophique** cette situation déjà **très insécurisante**.

- Comment le porteur de projet prévoit-t-il d'assurer la **sécurité des piétons et des cyclistes** face à une augmentation très importante de camions ?

6) Modèle d'évolution de ville du XXIème siècle

Nous savons que la ville d'Orléans, mégapole, refuse depuis plusieurs années ce type d'installations.

- - La municipalité a-t-elle enquêté sur les raisons de ce refus ?
- - Quelles sont ces raisons ?
- - Sont-elles applicables à une petite ville comme Beaugency ?

7) La Ré-industrialisation ?

Oui ! Mais sur un modèle qui prenne en compte les **effets catastrophiques** révélés par la **crise sanitaire**.

Nous ne voulons pas être complices du système mondialiste qui fait voyager les marchandises d'un bout à l'autre de la planète, du continent, du pays...

Nous voulons une **ré-industrialisation « douce »** qui ne favorise que des entreprises d'échelle raisonnable par rapport à l'échelle de notre ville et qui produisent des biens nécessaires de proximité ou maximum à l'échelle de la région ou du pays, avec un **principe de transport durable** comme le **ferroviaire**, disponible à Beaugency, et **Non des camions**

Cela est possible !

8) Projet source d'emplois ?

Nous savons qu'à Meung sur Loire, ville proche de Beaugency, un tel projet ne trouve pas de candidats, même à Beaugency !

Imaginons maintenant cette plateforme construite et que l'entreprise de logistique présente ne trouvent pas de candidats à leurs offres... **Quel gâchis !**

- **Quelle sera alors l'alternative ? Une future friche industrielle ?**

9) Pour conclure

Au delà des remarques d'une balgencienne ordinaire, citons l'**Agenda 2030**, adopté en 2015 par **193 pays de l'ONU**, dont la **France**, qui annonce :

17 Objectifs de Développement Durable.

Pour mémoire, citons quelques-uns de ces **Objectifs** :

- 3 - Bonne santé et bien être**
- 8 - Travail décent et croissance économique**

- 9 - Industrie, innovation et infrastructure**
- 11 - Ville et communauté durable**
- 12 - Consommation et protection responsable**

- La municipalité a-t-elle pris en compte ces **Objectifs ?**
- Peut-elle assurer que le projet y **réponde de façon satisfaisante ?**
- Le porteur de projet a-t-il donné des réponses satisfaisantes face à ces **Objectifs ?**

Il apparaît que le projet de plateforme logistique à Beaugency ne répond pas aux **Obectifs de développement durable de l'agenda 2030 !**

Fait à Beaugency le 8 juillet 2022

Isabelle Jarreau

habitante de Beaugency

06 60 73 99 64